



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« MISSION PATRIMOINE : favoriser l'insertion
professionnelle par la pratique du patrimoine »**

Union REMPART

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP4 lancé en juillet 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : CULTURE / Numéro du projet AP4_46	
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ	
Titre : <i>Mission patrimoine : Favoriser l'insertion professionnelle par la pratique du patrimoine</i>	
Objectifs initiaux : <ol style="list-style-type: none">1. Sensibiliser des jeunes à la culture, au patrimoine et aux métiers du patrimoine pour leur apporter des compétences, leur faire découvrir leurs propres capacités et les remotiver dans leur projet d'insertion professionnelle.2. Faire prendre conscience aux jeunes mais aussi aux professionnels de l'insertion et de l'emploi que le parcours d'insertion professionnelle des jeunes ne dépend pas seulement des diplômes obtenus mais comprend aussi tout ce qu'ils ont pu acquérir par leurs expériences et notamment par les pratiques artistiques et patrimoniales.3. Faire travailler ensemble et en synergie des professionnels de la culture et du patrimoine, de l'insertion et de l'emploi, dans le but d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.4. Valider l'idée d'un processus allant de la sensibilisation des jeunes au patrimoine (et aux techniques qui lui sont liées) à la valorisation de l'acquisition de compétences.	
Public(s) cible(s) : Jeunes franciliens de 16 à 25 ans déscolarisés, en parcours d'insertion, en recherche de formation ou en cours de formation professionnelle, suivis par des Missions locales ou des structures sociales. En trois ans, 340 jeunes ont été sensibilisés, 178 ont participé à une journée « <i>»</i> et 101 inscriptions sur des chantiers ont été comptabilisées.	
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Un processus d'accompagnement des jeunes en 3 étapes : <ol style="list-style-type: none">1. Séances de sensibilisation au patrimoine et aux métiers qui y sont rattachés, au sein des structures sociales2. Journées «<i>découverte</i>» du patrimoine et de ses métiers » sur un site historique3. Participation à un chantier de bénévole ou stage technique organisé par une association membre de REMPART, partout en France Création d'un livret de compétences, constitué d'une évaluation et d'une autoévaluation des savoir-faire et savoir-être développés par le jeune au cours du chantier. Consolidation et animation du réseau des partenaires du projet	
Territoire(s) d'expérimentation : Expérimentation sur un public vivant en Ile-de-France (départements touchés : 75, 77, 78, 91, 93, 95) Plusieurs zones urbaines sensibles Participation aux chantiers de bénévoles partout en France	
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Il construit un processus, constitué de plusieurs étapes qui conduit le jeune à acquérir des compétences, grâce au patrimoine. Il s'attache à définir les conditions d'une meilleure valorisation des compétences (sociales et techniques) acquises grâce à la participation à un chantier de bénévoles, et veut faire reconnaître l'éducation informelle dans les parcours d'insertion. Il permet de faire travailler en synergie des professionnels des secteurs de la culture et de l'insertion sociale et professionnelle qui ont tendance à travailler et fonctionner séparément. Il revalorise des techniques traditionnelles peu connues pouvant déclencher chez les jeunes une orientation vers ces métiers.	
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : missions locales, autres structures sociales d'insertion sociale et professionnelle, associations locales de restauration de patrimoine membres de REMPART (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : missions locales, autres structures sociales d'insertion sociale et professionnelle, associations locales de restauration de patrimoine membres de REMPART	
Partenaires financiers (avec montants) : (FEJ : 154000€) (Fondation Hermès : 30000 €) (Ministère de la Culture 10000 €.) (Conseil Général 91 : 4800 €) (Ville de Paris : 2500 €) (Fondation FFB : 5000 €)	
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 36 mois (01/01/2010 au 31/12/2013) / Durée effective : 36 mois (01/01/2010 au 31/12/2013)	
LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de la structure : Union REMPART	Type de structure : Association nationale reconnue d'utilité publique
L'ÉVALUATEUR DU PROJET	
Nom de la structure : E2i	Type de structure : Société coopérative



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

INTRODUCTION	p.6
I. OBJECTIFS ET PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION	p.9
A. Objectifs	p.9
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	p.10
1. <u>Public visé</u>	p.10
2. <u>Bénéficiaires direct</u>	p.10
2.1. Statistiques descriptives	p.11
2.2. Analyse qualitative	p.12
3. <u>Bénéficiaires indirects</u>	p.14
II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION	p.16
A. Actions mises en œuvre	p.16
1. <u>La conception et la préparation du projet</u>	p.16
2. <u>La mise en œuvre du projet</u>	p.16
2.1 Mise en place d'un processus d'accompagnement du jeune participant au projet	p.16
2.1.1 Animation de séances de sensibilisation au sein des structures sociales partenaires	p.16
2.1.2 Organisation et animation de journées de "découverte du patrimoine et de ses métiers"	p.18
2.1.3 Participation et suivi du jeune durant sa participation à un stage ou à un chantier	p.20
2.1.4 Evaluation, autoévaluation et suivi	p.22
2.2 Des actions transversales permettant d'animer, de développer un réseau de partenaires et de créer en commun des outils	p.24
2.2.1 Création d'outils d'évaluation et d'autoévaluation des compétences permettant de constituer un livret de compétences	p.24
2.2.2 Création d'outils de communication à destination des milieux de l'insertion professionnelle et de l'emploi	p.25
2.2.3 Consolidation et animation du réseau des partenaires du projet <i>via</i> la sensibilisation des professionnels de l'emploi et de l'insertion et l'organisation de réunions et d'échanges avec les professionnels du patrimoine	p.26
3. <u>Une tentative d'essaimage du dispositif</u>	p.28

B. Partenariats	p.29
1. <u>Partenaires opérationnels</u>	p.29
1.1 La mobilisation des partenaires	p.29
1.2 Implication des partenaires dans le projet	p.30
1.3 Maintien de la dynamique partenariale	p.31
2. <u>Partenaires financiers</u>	p.31
C. Pilotage de l'expérimentation	p.32

III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION p.34

A. Modélisation du dispositif expérimenté	p.34
1. <u>Montage technique du projet</u>	p.34
2. <u>Mise en œuvre du dispositif</u>	p.34
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	p.36
1. <u>Public visé</u>	p.36
2. <u>Actions menées dans le cadre du dispositif</u>	p. 37
3. <u>Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance</u>	p.38
4. <u>Impacts sur la structure</u>	p.38

CONCLUSION p.40

ANNEXES	p. 42
Tableau 1 – Sur les publics	p.43
Tableau 2 - Sur les actions	p.44
Tableau 3 - Sur les outils	p.45

Introduction

L'Union REMPART regroupe plus de 170 associations locales ou régionales œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine (châteaux, forts militaires, chapelles, prieurés, moulins, édifices protégés au titre des monuments historiques ou petit patrimoine rural...). Chacun des sites est non seulement sauvegardé et restauré, mais également réutilisé et animé dans le cadre d'un projet de développement local. Chaque projet est le fruit d'une collaboration entre l'association locale membre de REMPART, la population, les pouvoirs publics et des partenaires locaux.

La démarche du mouvement REMPART, au delà de la sauvegarde proprement dite du patrimoine, répond aussi à une volonté de conserver et promouvoir un ensemble de techniques anciennes de construction ou de restauration. Pour REMPART, la sauvegarde du patrimoine ne saurait avoir de sens que si elle associe les individus dans une démarche citoyenne. L'implantation territoriale des associations membres de l'Union leur permet de générer de nouveaux liens sociaux et d'inscrire les populations locales dans une démarche participative et associative.

Les associations membres de REMPART organisent des chantiers de bénévoles. Elles accueillent chaque année plus de 3 000 volontaires, français et étrangers, qui participent ensemble à une action collective, bénévole et d'intérêt général.

Le premier objectif des chantiers de bénévoles REMPART est de faciliter l'accès au patrimoine. C'est un axe de travail pédagogique unique, par la diversité de ses apports intellectuels et manuels. Les chantiers de bénévoles REMPART conjuguent la pratique de techniques traditionnelles et la rencontre avec des professionnels. En effet, de la sensibilisation à la pratique soutenue, elle permet de se confronter individuellement et collectivement à un processus de réalisation. Les chantiers permettent de découvrir un patrimoine varié et d'apprendre des techniques traditionnelles de restauration du patrimoine : maçonnerie, taille de pierre, menuiserie, forge, ... Par ailleurs, la présence d'artisans sur les chantiers, en tant qu'encadrant, permet la transmission de connaissances et contribue à se représenter leur fonction dans la vie sociale et économique. Les métiers du bâtiment et de la restauration du patrimoine sont souvent mal connus du grand public et leur image est dévalorisée. Ces métiers connaissent pourtant toujours des difficultés à embaucher de la main d'œuvre qualifiée, les compétences sont rares et très recherchées. Le patrimoine incarne et symbolise une histoire, une culture, et est porteur de l'image identitaire de la communauté à laquelle un citoyen appartient. Le fait d'agir concrètement sur le patrimoine, d'y laisser sa trace, après celles laissées par les bâtisseurs et par les autres "restaurateurs" constitue un repère structurant dans le temps et dans l'espace pour le bénévole.

Les chantiers REMPART favorisent également une ouverture sur l'autre. Si la restauration du patrimoine est un objectif de l'Union REMPART, elle est également vectrice de rencontres et d'échanges culturels, de mixité, de dialogue entre des jeunes d'âges et d'horizons variés. Le chantier est ainsi un moyen de lutte contre les exclusions et les discriminations de toutes

sortes. La rencontre de bénévoles issus d'autres milieux sociaux ou d'autres pays contribue en effet à l'apprentissage de la relation à autrui.

En 2009 et 2010, une action a été menée par la Délégation nationale de REMPART en faveur de l'accueil de jeunes en difficulté sur les chantiers de bénévoles. Forte de cette expérience, l'Union REMPART a souhaité travailler sur un nouveau projet *via* la mise en place d'une expérimentation sociale, dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au travers de la pratique du patrimoine.

Cette expérimentation qui s'inscrivait parfaitement dans une dynamique déjà engagée par l'Union REMPART, devait permettre de développer de nouveaux partenariats permettant d'atteindre un public peu présent sur ses chantiers de bénévoles et de créer de nouveaux outils visant à identifier et valoriser les compétences acquises au cours de leur expérience.

Afin de pouvoir mener une action de terrain et développer des partenariats solides, nous avons choisi de concentrer notre action en direction d'un public francilien. En revanche, dans une volonté de favoriser la mobilité des bénéficiaires, ces derniers ont pu participer à un chantier de bénévole organisé partout en France par nos associations locales.

Cette expérimentation mise en place sur 3 années consécutives, a démarré en janvier 2010 et s'est achevée en décembre 2013.

Au cours de l'expérimentation dont il est fait ici le bilan, les partenaires ont développé un vocabulaire commun.

Afin que tout lecteur puisse d'emblée situer de quel partenaire ou acteur il est question dans cette note, voici un **bref lexique**.

Association (locale) : on désigne ici les associations locales membres de l'Union REMPART ; elles ont été mobilisées tout au long de l'expérimentation, pour quelques unes d'entre elles, pour accueillir et co-organiser les journées "découverte du patrimoine et de ses métiers" (2^{ème} étape du parcours) ; elles ont également été les organisateurs des chantiers de bénévoles et stages de formation qui ont accueilli les jeunes bénéficiaires du dispositif (3^{ème} étape).

Animateur (de chantiers) : c'est une personne en charge de l'animation technique et/ou pédagogique d'un chantier ou d'un stage de bénévoles. On parle aussi d'équipe d'animation, car l'animateur est rarement seul.

Chantier : on désigne ici les chantiers de bénévoles ou les stages techniques qui constituaient la 3^{ème} étape du parcours proposé dans ce projet aux jeunes bénéficiaires.

Chargée de mission : REMPART, en tant que porteur du projet, s'est doté, au sein de sa Délégation nationale, d'un poste de chargée de mission qui a assuré l'animation de l'expérimentation pendant trois ans.

Conseiller : il s'agit d'une personne travaillant au sein d'une mission locale ou autre structure sociale partenaire du projet ; il en charge - dans la durée - du suivi des jeunes participants au projet, et cela en amont et en aval du projet lui même.

Jeune : bénéficiaire direct du projet, il peut être aussi désigné comme "jeune bénévole" lorsqu'il participe à un chantier de bénévoles (3^{ème} étape de l'expérimentation). Agé de 16 à 25 ans, déscolarisé, il est suivi par un conseiller au sein d'une structure partenaire.

Structure (partenaire) : Mission locale, Espace Dynamique d'Insertion, association d'accueil de mineurs isolés ... ont été les structures partenaires du projet.

I. Objectifs et public visé par l'expérimentation

A. Objectifs

L'expérimentation soutenue par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse s'est déclinée à travers les objectifs suivants :

- Sensibiliser des jeunes à la culture, au patrimoine et aux métiers du patrimoine pour leur apporter des compétences, leur faire découvrir leurs propres capacités et les remotiver dans leur projet d'insertion professionnelle.
- Faire prendre conscience aux jeunes mais aussi aux professionnels de l'insertion et de l'emploi que le parcours d'insertion professionnelle des jeunes ne dépend pas seulement des diplômes obtenus mais comprend aussi tout ce qu'ils ont pu acquérir par leurs expériences et notamment par les pratiques artistiques et patrimoniales.
- Faire travailler ensemble et en synergie des professionnels de la culture et du patrimoine, de l'insertion et de l'emploi, dans le but d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.
- Valider l'idée d'un processus allant de la sensibilisation des jeunes au patrimoine (et aux techniques qui lui sont liées) à la valorisation de l'acquisition de compétences.

Au travers de ces objectifs généraux, les objectifs opérationnels ont été déterminés comme suit :

Mise en place d'un processus d'accompagnement du jeune participant au projet :

- Animation de séances de sensibilisation au sein des structures sociales partenaires
- Organisation et animation de journées de "découverte du patrimoine et de ses métiers"
- Participation et suivi du jeune durant sa participation à un stage ou à un chantier
- Evaluation, autoévaluation et suivi

Des actions transversales permettant d'animer, de développer un réseau de partenaires et de créer en commun des outils :

- Création d'outils d'évaluation et d'autoévaluation des compétences permettant de constituer un livret de compétences
- Création d'outils de communication à destination des milieux de l'insertion professionnelle et de l'emploi
- Consolidation et animation du réseau des partenaires du projet *via* la sensibilisation des professionnels de l'emploi et de l'insertion et l'organisation de réunions et d'échanges avec les professionnels du patrimoine.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation

1. Public visé

Les chantiers REMPART ont toujours accueillis des bénévoles d'âge et d'origines culturelle et sociale variés. Cependant, l'accueil de jeunes suivis par des structures sociales ou rencontrant des difficultés sociales et économiques importantes n'a réellement été structuré qu'à partir de 2009, grâce à la création d'un poste dédié à l'accueil de ce public et au développement de partenariats ciblés (Foyers de Jeunes Travailleurs, Maisons d'Enfants à Caractère Social, etc.). Cette action avait permis de toucher essentiellement de jeunes mineurs. La mise en place de cette expérimentation a ainsi favorisé l'accès au patrimoine *via* les chantiers de bénévoles, à un public qui n'était que très faiblement représenté, faute de partenariats adaptés : les 18/25 ans suivis par des structures d'insertion sociale et professionnelle.

L'expérimentation visait donc initialement :

- un public mixte : garçons et filles
- âgé de 16 à 25 ans
- déscolarisé, en parcours d'insertion, en recherche de formation ou en cours de formation professionnelle.
- suivi par un Mission locale ou une structure d'insertion sociale et professionnelle (Espace dynamique d'insertion, Association d'accueil de Mineurs Isolés Etrangers,...)

Cette expérimentation devait toucher au total sur trois ans 575 jeunes rencontrés lors des séances de sensibilisation, 345 jeunes participants aux journées "découverte" et 230 jeunes participants à un stage ou un chantier

Soit pour chacune des trois années :

	2011	2012	2013
SENSIBILISATION	125 jeunes	200 jeunes	250 jeunes
JOURNEE DECOUVERTE	75 jeunes	120 jeunes	150 jeunes
CHANTIER	50 jeunes	80 jeunes	100jeunes

2. Bénéficiaires directs

Il s'agit des jeunes au profil précité, ayant participé à au moins l'une des trois étapes du dispositif d'accompagnement mis en place (séance de sensibilisation, journée "découverte" et participation à un chantier de bénévoles de restauration du patrimoine).

2.1 Statistiques descriptives

Chacun des jeunes a donc participé à une, deux ou trois étapes et a pu entrer dans le dispositif, ou en partir, quand il le souhaitait. La plupart des jeunes ayant participé à l'étape 3 avaient participé à au moins l'une des deux étapes précédentes, si ce n'est les deux.

Le public bénéficiaire de l'expérimentation a présenté les caractéristiques suivantes :

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	5
16-18 ans	61
18-25 ans	335
Autres : <i>Jeunes adultes (26-28 ans)</i>	8
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	38
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	278
Actifs occupés	18
Autres : jeunes suivant des cours au sein de leur structure (alphabétisation, informatique, ateliers techniques, etc.) - Association d'accueil de MIE, STEI de Paris	63
Autres : <i>Jeunes suivant des cours en Institut Médico Professionnel (IMPRO)</i>	12
Niveau de formation	
Infra V	96
Niveau V	153
Niveau IV	85
Niveau III	14
Niveau II	5
Niveau I	2
Sexe	
Filles	146
Garçons	263

Le public effectivement touché correspond à celui initialement visé par le projet. Sur l'ensemble des jeunes qui sont entrés dans le dispositif entre 2011 et 2013, 82% des bénéficiaires avaient entre 18 et 25 ans et 15% entre 16 et 18 ans.

Par ailleurs, 68% étaient demandeurs d'emplois (parmi eux nous avons comptabilisé les stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans les parcours en Espaces Dynamiques d'Insertion). 27% avaient un niveau de formation Infra V et 43% un niveau V et V bis.

Enfin, nous pouvons noter que 36% étaient des filles et 64% des garçons. Cet écart s'explique en partie par le fait que l'un de nos importants partenaires, l'association En Temps, accueille presque exclusivement des jeunes de sexe masculin.

2.2 Analyse qualitative

Sur chacune des étapes, le projet expérimental a concerné au final :

	2011	2012	2013
SENSIBILISATION	30 jeunes	159 jeunes	151 jeunes
JOURNEE DECOUVERTE	32 jeunes	70 jeunes	76 jeunes
CHANTIER	19 jeunes	38 jeunes	44 jeunes

Le nombre de bénéficiaires initialement prévu dans le dispositif n'a pas pu être atteint, ceci pour plusieurs raisons :

La 1^{ère} année de mise en place du projet, compte-tenu de la réponse tardive du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, le programme a débuté plus tard que prévu. Ceci a eu des conséquences sur le nombre de territoires d'intervention effectivement touchés, et donc sur le nombre de jeunes bénéficiaires.

Les deux années suivantes, le nombre de bénéficiaires a pu être largement augmenté sans pour autant atteindre les objectifs quantitatifs visés et ce, bien que le nombre de partenaires fixé ait été atteint, voire dépassé.

L'estimation faite pour chacune des étapes au moment de la définition du projet a été surévaluée par rapport à la réalité du terrain. Nous avons envisagé de toucher une vingtaine de jeunes par séance de sensibilisation alors que concrètement nous avons comptabilisé une dizaine de jeunes en moyenne par séance. Cela a nécessairement eu des répercussions sur les effectifs des deux étapes suivantes.

En outre, dans le contexte économique actuel, les Missions locales sont dans une dynamique visant à prioriser l'accès à l'emploi et les conseillers en insertion professionnelle sont souvent surchargés. Le fait de mobiliser du temps sur des actions qui ne sont pas directement liées à l'accès à l'emploi ou la formation qualifiante n'a pas toujours été évident pour les conseillers. En effet, la mobilisation et le suivi des jeunes pour chacune des étapes leur nécessitait d'investir un peu de temps.

Pour remédier en partie à cela, des interventions en réunion d'équipe ont permis peu à peu de ne pas faire reposer le partenariat sur une seule personne. Ainsi, les structures partenaires au sein desquelles plusieurs conseillers étaient investis ont réussi à mobiliser plus de jeunes sur chacune des étapes.

Enfin, il est important de souligner que pour la plupart de nos partenaires, il s'agit d'un public non captif, difficilement mobilisable dans la durée et de surcroît sur des actions qui ne sont pas immédiatement en lien avec leur projet professionnel. Ainsi, les écarts entre le nombre de jeunes positionnés par leurs conseillers sur les étapes de sensibilisation et de journée "découverte", et le nombre effectif de jeunes présents ont parfois été très importants.

- Les modes de repérage du public :

L'approche de ce public a nécessité de mettre en place des partenariats avec différents types de structures d'insertion sociale et professionnelles, avec lesquelles nous n'avions pas pour habitude de travailler :

- des Missions locales en grande majorité. En effet, ces structures accompagnent des jeunes dont le profil correspond tout à fait à celui visé (jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, en recherche d'emploi)
- des Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI), qui accueillent des jeunes de moins de 26 ans, sans emploi, en situation de grande exclusion. En intégrant ces structures, les jeunes bénéficient d'un statut de stagiaires de la formation professionnelle
- Des structures de formation professionnelles accueillant des jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme, sans qualification et souhaitant s'inscrire dans un parcours de formation et d'insertion
- Un service Territorial d'Education et d'Insertion (STEI) dépendant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Paris
- Une association d'accueil de Mineurs Isolés Etrangers (MIE), qui assure un accompagnement éducatif, pédagogique, professionnel, administratif et sanitaire de jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Il a donc fallu dans un premier temps identifier les structures pertinentes qui répondaient aux caractéristiques du public visé, puis mettre en place une communication adaptée, visant à convaincre les prescripteurs de la pertinence du processus d'accompagnement imaginé par REMPART. Une fois le premier contact établi, des réunions d'information collective auprès de l'ensemble des équipes, et des rencontres individuelles avec les interlocuteurs privilégiés au sein des structures partenaires, ont été organisées tout au long de l'expérimentation.

L'information de l'ensemble des équipes s'est très vite imposée comme une nécessité. Les conseillers étant les prescripteurs directs des jeunes mobilisés sur l'étape de sensibilisation, il fallait en effet que ceux-ci aient toutes les clés en main pour les informer au mieux de l'intérêt du dispositif proposé par REMPART.

Ces trois années d'expérimentation ont permis à l'Union REMPART de mieux connaître le public visé, et ce à différents échelons :

- Au sein de la Délégation nationale de l'Union REMPART, grâce aux rencontres entre la chargée de la Mission et les jeunes bénéficiaires du dispositif : au cours de la séance de sensibilisation qu'elle animait, pendant les journées "découverte", ponctuellement au moment de l'inscription sur un chantier et au cours des remises collectives de livrets de compétences organisées après la saison des chantiers au sein des structures partenaires. L'ensemble de ces rencontres a permis de mieux identifier les problématiques rencontrées par les jeunes, en particulier en fonction du type de structure prescriptrice. Une démarche d'accompagnement en fonction des profils a ainsi été mise en place au fur et à mesure (recherche d'un chantier adapté à un jeune porteur d'un handicap par exemple), et un travail de perfectionnement et d'adaptation des outils développés a été opéré quand le besoin s'en est fait sentir (diaporama diffusé au moment de la séance de sensibilisation, fiche pratique visant à accompagner le jeune

dans le remplissage de son livret de compétences, adaptation de la séance de sensibilisation à un public non francophone, etc.).

- Au sein de l'ensemble du réseau REMPART, au moment de l'accueil des jeunes sur les chantiers de bénévoles. En effet, bien que certaines des associations membres de REMPART aient eu l'habitude de travailler avec un public en difficulté (chantiers d'insertion, partenariats locaux), la mise en place de cette expérimentation a permis aux responsables associatifs et animateurs de chantier de lever certains *a priori* ou idées reçues relatives à l'accueil de jeunes relevant de structures sociales.

3. Bénéficiaires indirects

La mise en place de ce dispositif a conduit à toucher plusieurs types de bénéficiaires indirects :

- Les professionnels de l'insertion sociale et professionnelle constituent la seconde catégorie d'acteurs touchés, de manière indirecte, par ce projet. En effet, comme nous l'avons évoqué précédemment, nous avons développé des partenariats forts avec différents types de structures afin de mobiliser les jeunes visés par le projet. Il s'agissait pour la plupart de missions locales et, dans une moindre mesure, de structures d'insertion et de formation professionnelle. Les contacts avec ces structures ont été très réguliers tout au long de l'expérimentation et le travail de sensibilisation au bénévolat et aux pratiques liées à la restauration du patrimoine a de prime abord, dû être mis en œuvre auprès de ce public bénéficiaire indirect. La plupart des interlocuteurs privilégiés étaient certes bien souvent convaincus de l'intérêt de la démarche, mais comme nous avons pu le souligner précédemment, il s'agissait de convaincre l'ensemble des équipes pour une meilleure réussite du projet, ce qui en revanche s'est avéré être parfois moins évident. En outre, la présence régulière des prescripteurs sur les journées "découverte" a concrètement eu un impact sur leur perception des chantiers de restauration du patrimoine et des métiers qui s'y rattachent, Au fur et à mesure, leur connaissance de ce champ culturel et artistique a ainsi conduit à mieux transmettre les informations aux jeunes. Sur l'ensemble de l'expérimentation, le projet a concerné une vingtaine de structures partenaires, une trentaine d'interlocuteurs privilégiés et de manière plus étendue, si l'on ajoute l'ensemble des équipes, environ 200 professionnels de l'insertion.
- Les membres du réseau REMPART (responsables d'associations, salariés permanents ou animateurs de chantiers) ont indirectement bénéficié de ce dispositif au cours des 3 années de mise œuvre. Ce sont en effet eux qui ont accueilli les jeunes sur les chantiers et rempli les livrets de compétences. Le travail de sensibilisation au projet *via* différents moyens et supports de communication (lettre d'information du réseau, échanges téléphoniques, réunions de préparation et de bilan des chantiers, intervention lors des formations d'animateurs, etc.) a largement contribué à leur implication tout au long de l'expérimentation.
Il est cependant difficile d'établir précisément le nombre de personnes touchées au sein du réseau REMPART et d'en déterminer leur profil. Sur la base du nombre d'associations membres de REMPART et des personnes qui les animent, et par

rapport au nombre de jeunes touchés par l'expérimentation nous pouvons estimer qu'environ 400 personnes du réseau REMPART ont été indirectement touchées par le projet.

- Les autres participants aux chantiers de bénévoles (au-delà des jeunes ayant participé au dispositif) constituent également un bénéficiaire indirect du projet. Ils ont en effet côtoyé les jeunes bénéficiaires durant 15 jours, dans le cadre de la mixité sociale qui prévaut dans les chantiers de bénévoles. Ils ont ainsi eu l'occasion de connaître le parcours des jeunes bénéficiaires directs et le livret de compétences qui leur était délivré. Cette rencontre - si elle a été certainement utile aux jeunes bénéficiaires du projet - n'a pas été sans effet sur les autres participants - même s'il est difficile à mesurer. En tout état de cause, c'est bien le projet qui a permis cette rencontre qui n'aurait pas eu lieu sans lui.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1. La conception et préparation du projet

C'est après deux années de développement d'une action en faveur de l'accueil de jeunes en difficulté sur ses chantiers de bénévoles que REMPART a souhaité réaliser un projet dans le cadre de l'expérimentation sociale et de l'appel à projet "pratiques culturelles". L'action réalisée en 2009 et 2010, grâce à la création d'un poste de chargé de mission en CDD, avait permis la mise en place de partenariats avec des structures sociales. Cependant le public touché était surtout composé de mineurs pris en charge par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance. Les 18-25 ans étaient absents des publics touchés car cette tranche d'âge était mobilisée autour des questions de l'insertion professionnelle, les activités bénévoles proposées par REMPART apparaissant comme "inutiles" dans un parcours d'insertion professionnelle.

Le projet visait donc à toucher le public des 18-25 ans, suivis par des structures sociales (les missions locales notamment), à démontrer la pertinence du chantier de bénévoles sur le patrimoine comme outil d'insertion professionnelle et enfin à lever les obstacles qui éloignaient ces jeunes de la "pratique du patrimoine".

Le projet a été élaboré par l'équipe nationale de REMPART (salariés, élus associatifs) : réunions, co-rédaction du projet. Il s'est construit également dans le dialogue qui s'est noué à l'occasion de la recherche d'un évaluateur : deux évaluateurs ont été pressentis successivement et ont été rencontrés. A partir du moment où la coopérative E2i a été choisie comme évaluateur, celle-ci a apporté sa contribution à la construction du projet tel qu'il a été présenté au FEJ.

2. La mise en œuvre du projet

Afin de présenter de manière complète et synthétique l'ensemble des actions mises en œuvre, nous allons nous appuyer sur les objectifs opérationnels énoncés précédemment :

2.1 Mise en place d'un processus d'accompagnement du jeune participant au projet :

2.1.1 Animation de séances de sensibilisation au sein des structures sociales partenaires

La chargée de mission du projet s'est rendue tout long de l'expérimentation dans les locaux des structures partenaires franciliennes, afin de rencontrer des jeunes préalablement mobilisés par les conseillers en insertion professionnelle et les éducateurs.

Ces séances de sensibilisation avaient pour objet de leur présenter le dispositif, les sensibiliser au bénévolat, au patrimoine, et aux perspectives que ce domaine pouvait leur offrir.

Grâce à différents supports (présentation powerpoint, photos, vidéo, catalogues des chantiers de printemps ou d'été), ces temps d'échanges ont favorisé la déconstruction d'idées reçues et d'*a priori* parfois négatifs relatifs aux notions liées à la culture, au bénévolat, au chantier, aux métiers traditionnels liés à la restauration du patrimoine. Les questions et parfois même les débats suscités par cette présentation ont ainsi permis de créer un premier bousculement dans les représentations des jeunes et d'éveiller leur curiosité.

En outre, dès la 2^{ème} année de l'expérimentation, des jeunes partis en chantier de bénévoles dans le cadre du dispositif proposé l'année précédente, sont venus partager leur expérience, favorisant ainsi le témoignage par les pairs, outil incontestablement efficace de sensibilisation d'un public.

A l'issue de cette étape, un questionnaire d'évaluation (élaboré conjointement avec notre évaluateur E2I) était rempli par tous les participants, permettant de connaître leur avis sur le contenu de l'intervention et savoir ce qu'ils en avaient retenu.

Au fur et à mesure du développement des partenariats et de l'identification des dispositifs portés par les Missions locales elles-mêmes, nous avons intégré dans certains cas la séance de sensibilisation aux POP (Parcours d'Orientation Professionnelle), en particulier ceux réunissant des jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers du bâtiment. Cette tentative ne s'est finalement pas toujours avérée être pertinente, car les choix d'orientation des jeunes touchaient plus aux métiers de la plomberie ou de l'électricité, activités que nous ne proposons pas sur nos chantiers. Ils avaient donc plus de difficultés à percevoir la plus value de la participation à un chantier de bénévoles de restauration du patrimoine dans leur parcours professionnel, du fait que le contenu des chantiers ne concernait pas directement le métier qu'ils avaient choisi d'exercer.

Cette tentative nous a ainsi conduits à conserver comme interlocuteur privilégié les référents « mobilité », plutôt que les référents POP au sein des Missions locales partenaires.

Par ailleurs, le public non francophone de certains partenaires a nécessité une adaptation du format d'animation de la séance de sensibilisation. Grâce à des supports photos illustrant l'ensemble des thématiques que recouvrent les chantiers de bénévoles REMPART, et à l'aide de jeunes étant déjà partis en chantier, nous avons construit en partenariat avec les éducateurs et formateurs des structures, des ateliers interactifs permettant aux jeunes de réellement s'approprier les notions précitées. Après un travail en sous-groupe, les jeunes avaient ensuite l'opportunité d'illustrer sous la forme de leur choix (théâtre, exposé, mime, etc.) ce qu'ils avaient retenu. Ce travail d'adaptation initié en collaboration avec les structures s'est avéré être tout à fait approprié et porteur pour la mobilisation des jeunes sur les étapes suivantes.

Enfin, en 2013, suggéré par une Mission locale partenaire, un flyer a été créé par REMPART dans le but de mieux communiquer auprès des jeunes en amont de la séance de sensibilisation. La structure de ce flyer a permis d'avoir à modifier uniquement les informations relatives au lieu et à la date de chaque séance. Il a ainsi pu être mis facilement à disposition des structures partenaires qui se sont ensuite approprié l'outil.

Au total, 33 séances de sensibilisation ont été organisés en Ile-de-France (trois en 2011, treize en 2012 et dix-sept en 2013).

2.1.2 Organisation et animation de journées de "découverte du patrimoine et de ses métiers"

La seconde étape du dispositif visait à faire découvrir les techniques et les métiers du patrimoine. Pendant une journée, les jeunes (qui pour la plupart avaient assisté à la séance de sensibilisation) ont été invités à se rendre dans un lieu restauré par une des associations du réseau REMPART situé en Ile-de-France ou en Picardie.

Pour ne pas affecter la qualité de la journée, les groupes ne devaient pas excéder 16 participants. En moyenne, ceux-ci ont plutôt tourné autour d'une dizaine de jeunes.

Le programme de ces journées "découverte du patrimoine et de ses métiers" a été conçu selon le format suivant :

- Petit déjeuner d'accueil et visite du site
- Participation à deux ateliers de découverte des métiers, encadrés par des professionnels : taille de pierre, maçonnerie traditionnelle ou menuiserie/charpente
- Bilan de la journée : recueil oral de leurs impressions, remplissage d'un second questionnaire d'évaluation similaire à celui soumis à la fin de la séance de sensibilisation, rappel sur le déroulement des chantiers de bénévoles et les démarches à effectuer pour y participer, mise à disposition de fiches métiers liées au patrimoine et des catalogues des chantiers REMPART.

Le 1^{er} temps d'accueil et de visite du site, était essentiel pour favoriser une bonne immersion des jeunes et les mettre en confiance. Puis, les groupes de jeunes se divisaient en deux sous-groupes : tandis que le 1^{er} s'exerçait à la taille de pierre, l'autre s'initiait à la maçonnerie traditionnelle et inversement l'après-midi. Les jeunes ont ainsi eu l'opportunité de découvrir les conditions d'exercice du métier, les matériaux, de manier les outils, et parfois même de repartir avec leur petite réalisation (gravure d'une pierre, réalisation d'un maillet en bois pour l'atelier menuiserie/charpente).

Pour des jeunes souvent éloignés des notions de culture et de bénévolat, qui de surcroit ne sont pas toujours en phase avec la notion de travail, l'enjeu de réussir à les amener à se sentir concernés par le chantier de bénévole et la restauration du patrimoine était de taille.

La phase d'immersion concrète a en ce sens été déterminante. Les questionnaires d'évaluation soumis en fin de journée et leur analyse par notre évaluateur, a permis de mettre en exergue combien cette journée a été importante dans le processus de sensibilisation et le rôle catalyseur qu'elle a pu jouer, même pour les jeunes qui ne sont pas allés jusqu'à la troisième étape du dispositif. La participation à cette étape, aussi courte soit-elle, a produit quelque chose en eux, a marqué leurs esprits. En effet, celle-ci a constitué une étape importante dans leur familiarisation avec le patrimoine : le fait de réaliser qu'ils pouvaient agir concrètement dessus et qu'ils en avaient les capacités a été très valorisant

pour eux, et leur a permis bien souvent de prendre confiance en eux et vis-à-vis de leurs compétences intellectuelles et manuelles.

Par ailleurs, le repas pris en collectif avec les animateurs et les membres de l'association locale présents, essentiel dans le déroulement de la journée, était l'occasion pour les jeunes participants de partager leurs premières impressions, de questionner plus largement sur le projet de l'association, de mieux comprendre le fonctionnement de REMPART, etc.

Ainsi, de la même manière que la 1^{ère} phase du dispositif a amené à déconstruire les *a priori* vis-à-vis des notions relatives au patrimoine et aux chantiers de bénévoles, cette seconde phase a permis d'approfondir ce processus grâce à la rencontre avec des professionnels et bénévoles associatifs passionnés.

Du point de vue opérationnel, la mise en œuvre de cette étape par la Délégation nationale de REMPART était une nouveauté. Il a donc fallu :

- Concevoir de A à Z le format de la journée
- Rechercher les sites REMPART en capacité d'accueillir les groupes
- Mobiliser des artisans pour animer les ateliers
- Organiser le voyage de la structure jusqu'au site
- Coordonner avec l'association locale l'accueil des jeunes sur le site
- Mobiliser les partenaires pour qu'ils inscrivent les jeunes sur les journées et suivre constamment l'état des inscriptions pour former des groupes suffisamment importants
- Créer un outil de communication et d'information sur le déroulement de la journée

Nous avons fait appel au Groupement REMPART Ile-de-France (GRIF), qui a pour mission de coordonner les chantiers de la région, afin qu'ils nous soutiennent dans l'organisation logistique de certaines des journées. Leur expertise technique vis-à-vis de l'organisation de chantiers, leur bonne connaissance des sites franciliens et leur carnet d'adresse de professionnels du patrimoine, nous ont été d'une grande aide.

Les ressources mobilisées ont dépendu des capacités humaines et matérielles des quatre sites d'accueil. En général, des bénévoles des associations locales ont activement participé à la préparation en amont (matériel, achats, installation des ateliers) et à l'animation et gestion logistique le jour J (visite du site, préparation des repas, etc.). Lorsqu'aucun bénévole associatif n'était disponible, le GRIF et la chargée de mission REMPART ont accompli ces tâches. Dans tous les cas, la chargée de mission était présente sur l'ensemble des journées (soutien logistique, prise de photos, animation du bilan).

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette étape, nous pouvons retenir :

- La distance parfois trop importante entre les missions locales et le site de la journée "découverte". Cela a rendu la journée un peu longue pour les jeunes et réduit la durée initialement prévue des ateliers. En effet, la 1^{ère} année de mise en œuvre de l'expérimentation, nous n'avons pu organiser les journées "découverte" que sur deux de nos sites, assez éloignés des structures partenaires : en Picardie (dans l'Aisne) et en

Seine-et-Marne à Coulommiers. Compte-tenu du démarrage tardif du projet cette année-là, il a fallu trouver des sites qui demandaient très peu de travail logistique : matériel sur place, espaces de travail adaptés, et espace d'accueil proposant toutes les fonctionnalités nécessaires (cuisine, salle à manger, toilettes). Dès la deuxième année de mise en œuvre, de nouveaux sites, bien plus proches de la ville de résidence des jeunes, ont pu accueillir les journées "découverte", permettant d'initier une dynamique de découverte par les jeunes de leur patrimoine local et contribuer à élargir leur vision du territoire, qui ne se limitait plus désormais seulement à leur ville, voire à leur quartier. Les jeunes de la Mission locale des Ulis (91) ont ainsi découvert le site du château de Montagu, situé à quelques kilomètres, idem pour les jeunes des Mureaux et de Mantes la Jolie (78) qui ont participé à une journée organisée sur le site archéologique de la ferme d'Ithe à Jouars-Pontchartrain.

- Nous avons également parfois constaté une démobilisation des jeunes entre la séance de sensibilisation et la journée "découverte". Les préinscriptions sur ces journées ne certifiaient pas la présence des jeunes le jour J. Parfois, près de la moitié des jeunes ne se présentaient pas. Ceci s'est expliqué, comme nous l'avons déjà évoqué, par le fait que ces jeunes ne constituent pas un public « captif » et se démobilisent très facilement sur les actions. Ils ont du mal à se projeter, et parfois le temps écoulé entre la séance de sensibilisation et la journée "découverte" était un peu trop long. Dès la 2^{ème} année, nous avons donc essayé de réduire ce laps de temps pour favoriser une meilleure dynamique entre chacune des étapes.

Au total, nous avons organisé 15 journées "découverte" au cours des trois années (trois en 2011, six en 2012 et neuf en 2013).

2.1.3 Participation et suivi du jeune durant sa participation à un stage ou à un chantier

A la suite de l'étape 2, nous avons proposé aux jeunes d'aller plus loin dans ce processus de découverte, en participant, en tant que bénévole, à l'un des chantiers de restauration du patrimoine organisés chaque année par les 170 associations locales du réseau REMPART.

Les chantiers ou stages techniques REMPART se déroulent pendant les vacances de printemps et d'été, partout en France. Ils sont encadrés par des professionnels de la restauration du patrimoine, le plus souvent artisans. Durant ce séjour, les animateurs proposent aussi aux bénévoles des visites d'autres lieux patrimoniaux afin d'éveiller leur curiosité et de développer leurs connaissances culturelles et historiques. La diversité des sites, des techniques et métiers qui y sont employés a permis aux jeunes de sélectionner le chantier en fonction de leur intérêt. Ils ont pu choisir d'approfondir les techniques abordées au cours de la journée "découverte" ou de s'essayer à une nouvelle pratique.

Sur les 101 participations entre 2011 et 2013 (19 en 2011, 38 en 2012 et 44 en 2013), 23% des jeunes ont participé à un stage technique¹ ou à une formation d'animateur de chantier

¹ Stage technique : initiation ou perfectionnement à une technique spécifique de restauration (forge, menuiserie, mosaïque, enduits traditionnels, etc.)

sur Monument historique. Les 73% restant ont participé à des chantiers de bénévoles "classiques".

D'un point de vue opérationnel, au sein de la Délégation nationale de REMPART, le dispositif expérimenté a nécessité de mettre en place un certain nombre de pratiques et d'outils pour la mise en œuvre de cette 3^{ème} étape :

- Réservation de places sur les chantiers : la 1^{ère} année d'expérimentation du dispositif, les jeunes ont rencontré des difficultés au moment des inscriptions notamment parce que de nombreux chantiers déjà complets. Or, le temps du choix du chantier est un moment de fragilité pour la plupart des jeunes et les refus répétés risquent de les décourager et de conduire à l'abandon de la démarche. Nous avons donc, dès la 2^{ème} année, réservé des places sur les chantiers bien avant le début de la saison, spécifiquement pour les jeunes de ce dispositif.
- Sensibilisation au projet auprès de nos associations locales : un travail d'information et de sensibilisation a été entrepris tout au long de l'expérimentation au cours de différents événements tels que le rassemblement annuel des associations REMPART, les temps de préparation et de bilans régionaux ou lors des formations d'animateurs. Des articles réguliers dans notre lettre d'information ont également tenu au courant les membres du réseau de l'avancement du projet. De nombreux échanges téléphoniques, en amont, pendant et après les chantiers, entre la chargée de Mission et les animateurs ou responsables des associations locales ont par ailleurs enrichi ce travail de sensibilisation autour des notions liant éducation populaire et insertion.
- Création d'un tableau des places disponibles : grâce aux échanges avec notre évaluateur, nous avons pris conscience que la facilité administrative était indispensable pour les prescripteurs, qui n'avaient pas un temps spécifique à accorder à cette action. Nous avons donc conçu un tableau des places disponibles régulièrement mis à jour et envoyé aux structures partenaires. Ceci a considérablement simplifié la démarche d'inscription pour les prescripteurs et les jeunes.
- Le temps du départ : comme nous l'avons évoqué, il s'agit souvent pour les jeunes d'un premier départ. De ce fait de nombreuses inquiétudes et doutes ont fait surface. Il a fallu être particulièrement vigilant et accompagner au mieux les jeunes dans cette étape. Afin de les rassurer et de répondre aux interrogations, il a été convenu qu'une réunion de préparation au départ serait organisée sur une demi-journée à Paris. Celle-ci devait permettre de faire un rappel sur le livret de compétences, de répondre aux diverses interrogations (matériel à emporter, quels sont les contacts, comment se rendre à la gare, etc.). Elle devait également être l'occasion d'une 1^{ère} expérience de mobilité. Nous sommes donc convenus d'une date en 2013 mais, faute de participants, nous avons été contraints de l'annuler. Les inscriptions et départs ne se faisant pas aux mêmes périodes et il a été difficile de trouver une date commune à l'ensemble des jeunes. Des contacts téléphoniques entre la chargée de mission et les jeunes ont pallié à ce manque. En outre, les prescripteurs, lors d'un entretien individuel avant le départ, ont tenu ce rôle d'accompagnement en prenant le temps

de regarder avec eux le trajet de leur domicile jusqu'à la gare à Paris, en répondant à leur diverses questions, etc.

- L'achat des billets de train : la 1^{ère} année de mise en place, les billets ont été pris par les prescripteurs ou par la Délégation nationale de REMPART, mais nous avons rapidement constaté qu'il était financièrement compliqué pour les Missions locales d'avancer plusieurs billets de train. Nous avons donc, dès la 2^{ème} année, systématisé l'achat des billets par la chargée de Mission REMPART. Ceux-ci étaient ensuite, soit envoyés aux structures partenaires, soit (lorsque l'inscription avait été faite tardivement) réceptionnés à la Délégation nationale par les jeunes, ce qui permettait par la même occasion de refaire un point sur le matériel à apporter et le livret de compétences.
- Pendant le chantier : les coordonnées du référent du jeune étaient transmises aux animateurs, et les prescripteurs savaient eux aussi qui contacter au cours du chantier. Nous avons invité ces derniers à prendre contact avec les animateurs en milieu de chantier pour faire un point sur son déroulement pour le jeune. Cependant, chaque prescripteur décidait, en fonction de sa connaissance du jeune qu'il suivait, de faire cette démarche ou non. Il s'agit en effet aussi d'un temps où le jeune se détache de ses repères habituels et le contact avec sa structure pouvait ne pas être jugé pertinent.

2.1.4 Evaluation, autoévaluation et suivi

- Le livret de compétences

Dans le cadre de cette expérimentation, nous avons conçu un livret de compétences constitué d'une d'auto-évaluation par les jeunes bénéficiaires et d'une évaluation par l'équipe d'animation du chantier. Nous aborderons spécifiquement la méthodologie de sa conception dans la partie suivante de ce rapport.

Cet outil est donc constitué de deux parties :

- Une auto-évaluation, permettant au bénévole de réfléchir sur ses acquis. C'est l'occasion pour lui de prendre du recul par rapport à son expérience. Le bénévole peut faire le point sur le déroulement du chantier, sur sa capacité à travailler en équipe, à respecter des consignes, à s'organiser, ou encore à assumer des responsabilités. Le livret lui permet de faire le point sur ses apprentissages tant sur le plan technique que sur le plan humain. Concrètement, la partie d'auto-évaluation donne des mots-clés au jeune dont il peut se servir ensuite pour parler de son expérience dans le cadre de futurs entretiens par exemple. Elle constitue un support personnel qui permet au jeune de formaliser les compétences acquises.
- Une évaluation complétée par l'équipe d'animation du chantier permettant d'une part, de présenter le projet global du chantier et d'autre part, de dresser le bilan des savoir-faire et savoir-être développés par le jeune bénévole. Celle-ci a été conçue

pour permettre à l'animateur technique et à l'animateur « vie de groupe » d'apporter leurs points de vue respectifs.

Le livret vient en support à la valorisation d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle et chaque livret est le reflet d'une expérience personnelle et d'un parcours individuel dans le cadre d'un projet collectif. Que finalement les jeunes se destinent ou pas aux métiers liés à la restauration du patrimoine, cette expérience est un atout dans leur parcours qu'ils peuvent valoriser dans leur CV. C'est pour cela que nous avons insisté sur l'importance que le relais soit pris ensuite par les conseillers des Missions locales ou éducateurs pour favoriser l'appropriation du livret de compétences par le jeune.

En outre, ce livret de compétences est un outil construit dans une volonté de valoriser une expérience inscrite dans le champ de l'éducation populaire. Il n'est pas une fin en soi. Il permet aux jeunes de comprendre qu'ils peuvent acquérir de nouvelles compétences tout au long de leur vie, en dehors de l'éducation formelle et des diplômes qu'ils ont pu obtenir. Nous avons donc mis un point d'honneur à ce qu'il soit perçu comme tel afin qu'il ne soit pas utilisé dans une démarche de validation mais bien de valorisation.

Les jeunes et les animateurs ont donc rempli le livret de compétences en fin de chantier. D'un point de vue opérationnel, nous avons :

- Envoyé les livrets de compétences aux associations locales accompagnés d'un courrier explicatif, avant le début du chantier.
 - Coordonné la remontée des livrets de compétences remplis à la fin des chantiers, de l'association locale vers notre délégation nationale.
 - Chacun des livrets a ensuite été saisi à l'ordinateur à la Délégation nationale de REMPART pour la restitution finale aux jeunes bénéficiaires.
- Les remises de livrets de compétences

Les remises de livrets n'étaient initialement pas prévues dans le dispositif expérimental. C'est à la suite d'un évènement organisé en 2011 par une Mission locale partenaire visant à valoriser les expériences de mobilité de leurs jeunes, et au cours duquel nous avons remis « officiellement » les livrets de compétences, que nous avons décidé en comité de pilotage de systématiser ces remises de livrets au sein des structures partenaires. Ces remises de livrets ont été un prétexte à favoriser le partage d'expérience entre les différents jeunes et ont constitué un plus dans leur accompagnement et suivi post-chantier. Elles ont également permis aux prescripteurs de prendre le relais et de s'approprier l'outil. Ces remises se sont avérées être une étape essentielle dans le processus de formulation et valorisation de l'expérience. En effet, du point de vue des prescripteurs, le livret de compétences, et plus généralement l'expérience du chantier de bénévoles, leur a permis de travailler différents aspects *a posteriori* avec les jeunes : autonomie (mobilité, responsabilisation), communication (confiance en soi, découverte d'autres langues, d'autres cultures), orientation (formation, emploi), revalorisation des notions de travail et de culture, etc.

En outre, sur les conseils de notre évaluatrice, nous avons construit un tableau de suivi par jeune parti en chantier afin d'avoir une visibilité sur l'impact de l'expérience à plus long

terme. Ce tableau a été constitué sur la base des données recueillies par notre évaluatrice et par la chargée de mission auprès de nos partenaires et des jeunes eux-mêmes. Sa structure générale a été inspirée par notre évaluatrice qui a fourni un cadre permettant de recueillir des données au regard des savoir-être, de l'estime de soi et de leur parcours vis-à-vis de la formation et de l'emploi.

2.2 Des actions transversales permettant d'animer, de développer un réseau de partenaires et de créer en commun des outils

2.2.1 Création d'outils d'évaluation et d'autoévaluation des compétences permettant de constituer un livret de compétences

L'expérimentation portant également sur la capacité des professionnels du patrimoine, de l'éducation populaire et de l'insertion à travailler ensemble et de manière décloisonnée, nous avons mis un point d'honneur à élaborer ce livret de compétences en lien avec le comité de pilotage et des professionnels des différents champs précités.

La chargée de Mission s'est inspirée d'outils existants pour constituer un projet de livret qui a été présenté, discuté et validé en comité de pilotage.

A l'issue de la 1^{ère} saison des chantiers, un travail d'évaluation du contenu et de l'usage du livret a été opéré auprès d'animateurs l'ayant rempli avec des jeunes. Ces entretiens ont permis de préparer un atelier technique spécifiquement dédié à l'amélioration du livret de compétences. Afin de multiplier les points de vue et de bénéficier de regards extérieurs, cet atelier a réuni des professionnels qui agissent à différentes étapes du parcours d'un jeune qui entre dans le dispositif : un animateur technique ayant rempli le livret sur le chantier, les référents des différentes Missions Locales ainsi que des formateurs en CFA. Cette réunion a surtout permis de faire des propositions facilitant l'appropriation de cet outil par tous les acteurs (jeunes, animateurs et prescripteurs), comme : présenter le livret à chaque étape du dispositif, en donner une version brouillon au jeune avant son départ en chantier afin qu'ils se l'approprient, l'envoyer suffisamment tôt aux animateurs avant le début du chantier, etc. Par ailleurs, les remarques des animateurs nous ont conduits à donner plus de place à l'animateur « vie de groupe » dans l'évaluation, permettant ainsi de mettre davantage en valeur les compétences sociales des jeunes.

C'est à la suite de cet atelier et une validation en comité de pilotage, que nous avons adopté et utilisé la forme aboutie du livret.

En outre, l'expérience de la 1^{ère} année d'expérimentation nous a conduits à réfléchir en comité de pilotage à l'élaboration de fiches pratiques conçues pour venir en support au livret de compétences :

- Fiches à destination du bénévole : deux fiches ont été élaborées. La première est transmise à la suite de la journée "découverte" et donne toutes les indications permettant d'effectuer une inscription sur un chantier REMPART. La seconde s'axe sur le livret de compétences.

- Fiche à destination de l'équipe d'animation du chantier : celle-ci rappelle le dispositif et insiste sur le rôle d'accompagnement du jeune tout au long du chantier que l'animateur doit tenir, sans pour autant tomber dans la stigmatisation vis-à-vis du reste du groupe. Elle donne également des conseils pour le remplissage du livret.
- Fiche à destination du référent : elle insiste notamment sur l'accompagnement dans le choix du chantier et sur l'importance de faire du livret un outil de valorisation d'expérience durable pour le jeune.

2.2.2 Création d'outils de communication à destination des milieux de l'insertion professionnelle et de l'emploi

Il y a eu peu d'outils de communication spécifiquement développés à destination des structures de l'insertion professionnelle :

- Le dossier de présentation de REMPART et du dispositif envoyé à l'ensemble des Missions locales de la région francilienne, accompagné des outils de communication développé par la Délégation nationale pour l'ensemble de son public et de ses partenaires, et dont nous avons également fait usage dans le cadre de l'expérimentation (catalogue des chantiers d'été, affiche, dépliants).
- A l'image de la présentation Powerpoint créée pour sensibiliser les jeunes, nous avons conçu une présentation adaptée aux professionnels dans le cadre des réunions d'information sur le projet.
- Une fiche de présentation synthétique du projet, tenant sur une page recto/verso, a été rédigée en 2013 et utilisée en fin d'expérimentation auprès de prescripteurs potentiels dans le cadre de l'amorce de l'essaimage du projet.
- Nous avons également beaucoup utilisé les supports déjà existants à REMPART pour faire la promotion de notre action auprès des structures d'insertion sociale et professionnelle : catalogue des chantiers d'été, dépliants, affiches. Ces outils de promotion ont bien entendu également servi à communiquer auprès des jeunes bénéficiaires à toutes les étapes du dispositif. Chaque structure partenaire avait à sa disposition les outils de promotion développés par REMPART.

Le travail de communication a aussi été entrepris dans le cadre des rencontres directes avec les professionnels de l'insertion (*cf. Point développé ci-dessous*).

2.2.3 Consolidation et animation du réseau des partenaires du projet *via* la sensibilisation des professionnels de l'emploi et de l'insertion et l'organisation de réunions et d'échanges avec les professionnels du patrimoine.

Nous avons mis en œuvre cet objectif opérationnel tout au long de l'expérimentation, et ce à plusieurs niveaux :

- La sensibilisation des professionnels de l'emploi et de l'insertion

Une fois les premiers contacts établis au sein des Missions locales (*cf. II B.1. – Partenaires opérationnels*), nous avons tenu à effectuer un travail de sensibilisation auprès de l'ensemble des équipes des différentes structures. En effet, tous les conseillers et personnels de direction n'ont pas toujours été mobilisés ni d'emblée convaincus par le projet. Des interventions en réunion d'équipe au sein des structures partenaires ont donc été programmées dès 2012, y compris auprès de celles déjà engagées dans le projet. L'objectif de la présentation de REMPART et de son dispositif était de faire le lien entre éducation populaire, patrimoine et insertion. Il s'agissait également de rappeler que le dispositif REMPART n'était pas déployé dans une perspective de résultat direct sur le retour à l'emploi mais visait à agir sur les bases constitutives de l'individu, sur le socle qui prépare les jeunes à une réinsertion sociale et professionnelle.

- L'organisation de temps de rencontre

Une journée de rassemblement et d'échanges a été organisée fin 2012 afin de favoriser la rencontre entre les différents acteurs du projet y compris les bénéficiaires directs. L'ensemble des partenaires engagés dans le projet y ont été conviés. La matinée a été dédiée à un bilan collectif avec les partenaires et des membres du comité de pilotage. Préparée conjointement avec notre évaluatrice, la demi-journée de travail a consisté à faire un point sur le protocole d'évaluation puis à interroger les partenaires sur leur travail de mobilisation des jeunes en amont, le livret de compétences et sur les impacts du chantier sur les jeunes (comportement, savoir-être et parcours professionnel). Cette matinée a permis de croiser les regards et les formes d'appropriation du dispositif et de décroiser les partenariats. L'après-midi a été consacré aux jeunes et à leur expérience de chantier.

Fin 2013, une autre demi-journée a été organisée par REMPART. Celle-ci, de plus grande envergure que la précédente, a réussi à mobiliser, outre quelques bénéficiaires directs et les partenaires opérationnels, des partenaires financiers et institutionnels, des représentants d'associations locales membres de REMPART, des animateurs de chantiers, le réseau Cotravaux², etc. Ce temps de rencontre a permis de dresser un bilan quantitatif et qualitatif de l'expérimentation, de présenter le travail de notre évaluatrice et de dessiner les perspectives de la consolidation et de l'essaimage du dispositif. Au cours de cette demi-journée, la diversité des intervenants a permis de croiser les points de vue et susciter la rencontre entre tous les acteurs et bénéficiaires du projet directs et indirects du projet.

² Cotravaux : réseau d'acteurs du travail volontaire

- Le comité de pilotage

La composition du comité de pilotage, organe d'échanges et de décision, est le reflet de la capacité de REMPART à faire travailler ensemble des professionnels de l'insertion, de la formation et du patrimoine (cf. II. C.). Il en va de même pour la séance de travail organisée autour du livret de compétences (cf. II A. 2).

- Une volonté de territorialisation du projet

Dès le début de l'expérimentation, il nous a semblé important d'essayer de territorialiser le projet afin de mettre en lumière le fait qu'il est possible d'agir sur le patrimoine, d'accéder à la culture, de se former à proximité de chez soi.

Or, nous avons eu quelques difficultés à amorcer concrètement ce travail de territorialisation, essentiellement parce que l'anticipation nécessaire à cette tâche n'a été possible ni en 2011 (démarrage tardif de l'expérimentation), ni en 2012 (arrivée d'une nouvelle chargée de mission).

Nous avons cependant réussi à favoriser le rencontre entre acteurs du patrimoine et acteurs de l'insertion sur un même territoire, grâce aux journées "découverte". Les nouveaux partenariats créés ou les nouveaux sites d'accueil du réseau REMPART mobilisés, ont permis ce rapprochement sur trois départements (Yvelines, Essonne et Seine-et-Marne). Les conseillers des Missions locales et éducateurs des structures partenaires, conviés aux journées "découverte", ont rencontré sur place les responsables d'associations locales qui œuvrent à proximité de leur structure. Ainsi, ces rencontres ont permis de générer des liens plus directs entre les associations de restauration du patrimoine et les Missions locales.

Par ailleurs, des réunions ont été organisées conjointement avec certains de nos partenaires (Missions locales de Mantes-la-Jolie et des Mureaux) dans l'optique d'insuffler une dynamique locale autour du projet y en associant, outre l'APSAD³ et des partenaires directs des Missions locales (éducateurs spécialisé, Espace Dynamique d'Insertion, FJT, etc.), les Centres de Formation Professionnelle, en particulier ceux tournés vers les métiers du bâtiment. Les 1ers contacts établis dans le cadre de l'expérimentation ont permis d'amorcer une dynamique qu'il est nécessaire de consolider.

- Des actions de communication autour du projet

Au cours des trois ans, la chargée de mission ou le délégué national de REMPART sont intervenus auprès de divers publics afin de présenter le projet et les outils développés : formation organisée par le réseau Cotravail, conférence organisée par l'AVE⁴, Salon International du Patrimoine, Journée d'étude « Patrimoine et lien social » organisée par l'association « Patrimoine Rhône-alpin », etc. Toutes ces interventions ont permis à une plus large échelle que celle des partenaires directs et du réseau REMPART, de poursuivre cet

³ APSAD : association locale membre de REMPART œuvrant pour la restauration et l'animation du site de la Ferme d'Ithe à Jouars-Pontchartrain (78)

⁴ AVE : Agence pour la Valorisation de l'Engagement

objectif de décloisonnement des champs de l'insertion, du patrimoine et de l'éducation populaire.

3. Une tentative d'essaimage du dispositif

Bien que cela ne fût pas initialement prévu dans la convention, une tentative d'essaimage a été initiée en Aquitaine avec une importante association membre de REMPART. Une Mission locale de la région a très rapidement été mobilisée sur l'action. La direction s'est impliquée dans le projet et les conseillers ont été sensibilisés, mais la Mission locale n'a pas réussi à mobiliser un nombre suffisant de jeunes pour mettre en œuvre les deux 1^{ères} étapes du dispositif en 2013.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Les partenaires présentés ci-dessous ont été les prescripteurs des jeunes bénéficiaires du dispositif proposé par REMPART :

Nom de la structure partenaire	Département concerné
Service Territorial Educatif et d'Insertion de Paris	Paris
Mission Locale de Coulommiers	Seine et Marne
Mission Locale des Mureaux	Yvelines
Institut Médico-Educatif des Mureaux	Yvelines
Mission Locale du Mantois	Yvelines
Espace Dynamique d'Insertion Escale	Yvelines
Mission Locale de Conflans-Sainte-Honorine	Yvelines
Mission Locale des Ulis	Essonne
Mission Locale de Rosny-sous-Bois	Seine-Saint-Denis
Association En Temps	Seine-Saint-Denis
Espace Dynamique d'Insertion S'Passe 24	Seine-Saint-Denis
Mission Locale de Bondy	Seine-Saint-Denis
Mission locale de Saint-Denis	Seine-Saint-Denis
Mission Locale d'Ermont-Franconville	Val d'Oise
Mission Locale SeinOise	Val d'Oise
ABC Formation	Val d'Oise
Mission Locale de Persan-Beaumont	Val d'Oise

La mise en œuvre de cette expérimentation a nécessité la création de nouveaux partenariats à l'échelle de la Délégation nationale de REMPART. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'objectif était de réussir à toucher un public nouveau, ce qui a supposé d'identifier des prescripteurs avec lesquels nous n'avions pas pour habitude de travailler.

Les prescripteurs n'ont pas été associés au montage du projet en amont mais un représentant d'une Mission locale a d'emblée été associé au comité de pilotage. Par ailleurs, plusieurs structures partenaires ont participé à la phase d'amélioration du livret de compétences dans le cadre de la réunion de travail spécifiquement dédié à cet outil.

1.1 La mobilisation des partenaires

Le planning de cette expérimentation prévoyait d'intervenir sur différents territoires de la région Ile-de-France. Nous avons prévu de toucher progressivement cinq territoires en

2011, huit en 2012 et dix en 2013, objectifs que nous avons rempli au terme de ces trois années.

Le travail de la chargée de mission a donc consisté à mobiliser des partenaires tout au long l'expérimentation du projet. Cinq territoires sur les dix visés avaient été préalablement identifiés dans le projet, mais tous n'ont finalement pas été touchés, faute de partenariats suffisamment solides et de moyens humains au sein des structures pour assurer la mobilisation des jeunes et la mise en œuvre des différentes étapes du projet. En revanche, d'autres territoires ont pu être identifiés en Ile-de-France au fur et à mesure de l'expérimentation, grâce à la création de liens forts avec des structures de l'insertion sociale et professionnelle.

La 1^{ère} année, la mobilisation des partenaires s'est faite auprès de structures qui connaissaient déjà REMPART, et dont les personnes référentes sur le projet étaient convaincues de l'intérêt des chantiers, ce qui a facilité leur appropriation du dispositif et le travail de préparation et de suivi des jeunes.

Les deuxième et troisième années, la chargée de mission a envoyé des dossiers de présentation de REMPART et du dispositif à l'ensemble des Missions locales de la région. Un certain nombre d'entre-elles ont répondu favorablement à l'appel lancé.

En général, une rencontre avec le « référent mobilité » ou le « référent POP » a suffi à concrétiser le partenariat. C'est dans un second temps qu'étaient organisées les interventions en réunion d'équipe.

1.2 Implication des partenaires dans le projet

Les partenaires opérationnels sont intervenus tout au long de la mise en œuvre de l'expérimentation (positionnement et suivi des jeunes sur les trois étapes du dispositif, participation à la séance de sensibilisation, aux journées "découverte" et aux remises de livrets).

Par ailleurs, la mise en place de ce dispositif a nécessité des contacts fréquents entre la chargée de mission et les partenaires opérationnels (organisation de la 1^{ère} étape du dispositif, points sur le nombre de jeunes inscrits, recherche de chantiers adaptés, etc.).

L'implication des partenaires sur le projet a pu s'établir à plusieurs niveaux (bien entendu tous n'ont pas mis en œuvre les pratiques décrites ci-dessous, certains se sont plus ou moins investis, nous présentons donc ici les différentes actions tous partenaires confondus) :

- Outre les outils de communication développés par REMPART, la mise en place du dispositif a directement impacté les pratiques de certaines structures partenaires au niveau de la mobilisation des jeunes : communication sur le dispositif *via* leur site internet et les réseaux sociaux, présentation de REMPART en dehors des séances de sensibilisation lors d'informations collectives, d'entretiens individuels ou auprès des nouveaux inscrits, mobilisation générale par le conseiller référent sur le projet de l'ensemble de ses collègues pour diffusion de l'information à leur jeunes.

- Certaines Missions locales se sont directement investis dans la mobilisation d'autres structures partenaires pour les intégrer au projet (Institut Médico-Educatif, Espace Dynamique d'Insertion, centre de formation). Ces partenariats se sont inscrits dans une volonté de favoriser le travail en synergie de différentes structures d'un territoire travaillant dans le domaine de l'insertion.
- Des ateliers spécifiques, visant à construire avec les jeunes des outils de communication autour des journées "découverte" et des chantiers de bénévoles sur la base de leurs témoignages, ont été organisés et animés par les conseillers et éducateurs eux-mêmes. Ces outils ont été utilisés ensuite pendant les séances de sensibilisation ou à l'occasion d'évènements de bilan.
- Notons que cette action a également été l'occasion pour deux structures de mettre en place leurs propres projets, découlant de l'expérimentation. Ainsi, la mission locale des Mureaux a organisé, en amont de la journée de "découverte" et des chantiers, une journée de découverte du patrimoine de la commune des Mureaux, en partenariat avec la médiathèque. A Mantes-la-Jolie, la journée "découverte" a été prétexte à la création d'un atelier vidéo : des images ont été tournées à Coucy-le-Château puis montées par le groupe, ce qui a permis aux jeunes de s'exercer à de nouvelles techniques.

1.3 Maintien de la dynamique partenariale

Bien entendu, dans le cadre de la consolidation et de l'essaimage de cette expérimentation, la dynamique partenariale sera maintenue et même renforcée. L'objectif est de maintenir l'existant en région Ile-de-France, voire de développer un ou deux autres partenariats supplémentaire(s) et de prospecter auprès de nouvelles Missions locales dans d'autres régions (*cf. III. B. 2. Actions menées dans le cadre du dispositif*).

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	66%
Fondation d'entreprise Hermès	13%
Autofinancement	9%
Conseil Général 91	5%
Ministère de la Culture	4%
Fédération Française du Bâtiment	2%
Ville de Paris	1%

La question de la recherche de nouveaux financements pour le maintien de projet s'est rapidement posée à REMPART. La Fondation d'Entreprise Hermès s'était déjà engagée jusqu'en 2015, mais il était nécessaire de trouver des financements complémentaires. Un projet de consolidation et d'essaimage de l'action a ainsi été défendu auprès de plusieurs financeurs courant 2013. Les résultats ont été concluants puisque, outre la Fondation d'entreprise Hermès, deux des partenaires financiers déjà engagés dans le cadre de l'expérimentation ont confirmé leur soutien pour 2014 (Ministère de la Culture et Conseil Général de l'Essonne). Pour plus de précisions concernant le financement de la poursuite de l'action se reporter à la conclusion de ce rapport.

C. Pilotage de l'expérimentation

L'un des objectifs initiaux de cette expérimentation était de « *faire travailler ensemble et en synergie des professionnels de la culture et du patrimoine, de l'insertion et de l'emploi dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes* ». Il nous a donc immédiatement semblé essentiel de commencer à répondre à cet objectif *via* la constitution d'un comité composé d'acteurs représentatifs de la diversité des champs touchés par notre expérimentation, et dont les fonctions au sein de leurs structures respectives permettaient d'apporter un éclairage complémentaire sur le dispositif et les outils développés.

Les structures suivantes ont ainsi intégré notre comité de pilotage :

Structure	Type de structure
Association de mise en valeur du château de Coucy (AMVCC)	Association
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)	Etat
E2I	Coopérative de conseil (évaluateur)
Fédération Française du Bâtiment (FFB)	Structure interprofessionnelle
Fédération Nationale Compagnonnique des Métiers du Bâtiment (FNCMB)	Association
Mission d'animation du FEJ	Etat
Coordinatrice FEJ IDF	Etat
Fondation d'entreprise Hermès	Fondation d'entreprise
Fondation TOTAL	Fondation d'entreprise
Groupement REMPART Ile-de-France	Association
Mission locale des Mureaux	Association
Union REMPART	Association (porteur du projet)

Notons que la composition du comité de pilotage a pu être ajustée au fil de l'expérimentation : invitation d'un nouveau partenaire financier (Fondation d'entreprise

Hermès), sollicitation en cours de projet du FEJ Ile-de-France, départ ou changement de poste (mission d'animation FEJ et DJEPVA).

Ce comité avait pour objectifs :

- d'informer régulièrement les participants sur l'état d'avancement du projet
- de faire des propositions d'outils, les discuter et valider collectivement leur forme finale
- de réfléchir à l'amélioration de certaines pratiques et de trouver collectivement des réponses aux éventuelles difficultés rencontrées
- d'échanger sur l'évaluation (procédure, point d'étape)

Aucun outil n'a été spécifiquement développé pour le pilotage du projet. Les réunions organisées tous les 3 à 4 mois et la diffusion de leurs comptes-rendus ont suffi à permettre une bonne communication entre les différents membres. Par ailleurs, l'assiduité d'un certain nombre des membres a permis de conserver une dynamique de pilotage collectif tout au long de l'expérimentation. La chargée de mission diffusait à l'occasion de ces réunions un document synthétique présentant les chiffres et points d'actualité, ainsi que le calendrier à N+6 mois.

Au cours de trois années de pilotage, nous avons réussi à démontrer notre capacité à dialoguer et confronter les points de vue, à produire collectivement une réflexion autour des questions liées à l'insertion, au patrimoine et à l'éducation populaire et à co-construire des outils à destination des bénéficiaires directs et indirects du projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Dans un 1^{er} temps, il convient de s'assurer qu'une personne au sein de la structure porteuse est en mesure d'accorder un temps significatif à la coordination et à la mise en œuvre de l'action.

1. Montage technique du projet

Il faut dans un 1^{er} temps :

- concevoir et rédiger un document complet de présentation de la structure, du projet, des modalités de partenariat et de financement.
- constituer un comité de pilotage réunissant un panel représentatif des la diversité des acteurs engagés dans le projet, y compris les partenaires financiers

Sensibilisation et mobilisation des prescripteurs (Missions locales) :

- Rédiger une « Fiche action » à destination des Missions locales précisant les éléments-clés du projet (brève présentation de la structure porteuse, description du dispositif, public ciblé, personnes ressources, objectifs vis-à-vis du public cible, lieux de mise en œuvre)
- S'appuyer sur les structures d'animation régionale des Missions locales (ARML par exemple) peut s'avérer pertinent pour communiquer sur le projet auprès de l'ensemble des Mission locales d'une région
- Organiser des interventions en réunion d'équipe pour présenter le projet à l'ensemble des conseillers et personnels de direction
- Bien qu'il soit important de mobiliser l'ensemble des équipes, il est nécessaire d'identifier un référent principal au sein de chaque structure partenaire pour faciliter le dialogue et fluidifier la transmission d'informations

2. Mise en œuvre du dispositif

Mobilisation des jeunes par les prescripteurs

Dans les Missions locales partenaires du projet, ce sont les conseillers qui se chargent d'informer les jeunes du dispositif et de la date de la séance de sensibilisation (entretiens individuels, réunion d'accueil des nouveaux inscrits). Un outil de communication peut être conçu en complément par la structure porteuse du projet (flyer distribué aux jeunes et mis à disposition dans l'espace d'accueil de la Mission locale).

Organisation de séances de sensibilisation au sein des structures partenaires

Les jeunes, préalablement positionnés par leurs conseillers, participent à une réunion d'information : présentation de la structure et des différentes étapes du dispositif, sensibilisation aux notions-clés (patrimoine, métiers rattachés, chantier de bénévole). Il est

essentiel d'utiliser des supports visuels à cette étape du dispositif (powerpoint, photos, vidéo). Par ailleurs, les témoignages de jeunes ayant participé à l'action améliorent sensiblement la lisibilité de l'information transmise.

Organisation des journées "découverte"

Il faut avant tout trouver un site patrimonial en mesure d'accueillir un groupe d'une quinzaine de jeune et ayant les ressources matérielles nécessaires pour proposer des ateliers techniques en lien avec la restauration du patrimoine ou les métiers d'art. En fonction de la structuration et de la taille de l'association porteuse du projet, celle-ci peut utiliser ses propres supports patrimoniaux ou mobiliser son réseau. L'organisation de ces journées implique de faire appel à des professionnels capables de transmettre leurs savoir-faire à des personnes n'ayant a priori aucune connaissance dans le domaine de la restauration du patrimoine.

Une fois le programme de la journée défini, une feuille de route à destination des jeunes doit être rédigée et transmise dès la séance de sensibilisation.

L'animation de ces journées, en dehors des ateliers techniques (accueil, visite du site, repas, bilan), est assurée par des bénévoles ou salariés de l'association qui anime et restaure le site. La personne spécifiquement en charge de la mise en œuvre du projet peut également tenir un rôle dans l'animation du bilan et la présentation de la troisième étape du dispositif (participation à un chantier de bénévoles).

Les conseillers se chargent de relancer les jeunes et de les positionner sur la journée "découverte". Il est vivement recommandé qu'eux-mêmes y participent également pour une meilleure appropriation de la démarche et une meilleure communication auprès des jeunes qu'ils accompagnent.

Inscription sur un chantier de bénévole et suivi du jeune

Accompagné de son conseiller, le jeune choisit son chantier et entre en contact avec les responsables des associations organisatrices (informations complémentaires sur le déroulement du chantier, préinscription, etc.)

L'achat des billets de train doit être effectué de préférence par le porteur du projet qui les envoie ensuite à la Mission locale.

Dans la mesure du possible, l'organisation d'une réunion d'information collective avant le départ, auprès de l'ensemble des jeunes inscrits, est recommandée afin de les préparer au mieux (matériel à apporter, trajet jusqu'au lieu du chantier, réponses aux diverses questions, point sur le livret de compétences, etc.)

Pendant le chantier, il est préférable qu'un conseiller soit joignable à la Mission locale. En fonction des cas, les conseillers peuvent prendre contact avec les jeunes qu'ils suivent pour faire un point à mi-parcours. Cependant, cela ne doit pas être systématisé. Le lien avec la

Mission locale en cours d'expérience n'est pas forcément pertinent. L'objectif est que le jeune vive pleinement son expérience.

Les animateurs sont informés au préalable du dispositif et identifient le ou les jeune(s) inscrit(s) dans ce cadre-là, en veillant à ne pas les stigmatiser vis-à-vis du reste du groupe. Ils remplissent en fin de chantier la partie évaluation du livret de compétences et s'assurent que la partie auto-évaluation a bien été complétée. Ils peuvent aussi avoir un rôle d'accompagnement dans son remplissage.

La structure en charge de la mise en œuvre du projet coordonne ensuite la remontée de livrets de compétences pour un traitement informatique.

Des réunions collectives de remise des livrets de compétences sont ensuite organisées au sein des structures partenaires après la saison des chantiers. Elle est idéalement organisée en trois phases : la 1^{ère} consiste à faire un point rapide uniquement avec les conseillers, la 2^{ème} est dédiée au partage d'expérience en présence des jeunes, à la manière dont ils peuvent valoriser leur expérience et utiliser leur livret, et enfin la 3^{ème} phase permet de remettre individuellement le livret de compétences à chaque jeune et d'échanger sur leur projet professionnel.

Les conseillers sont invités à utiliser ce livret en support à des entretiens individuels ultérieurs.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

L'action a touché un nombre de jeunes moins important que celui initialement visé pour chacune des étapes. S'agissant d'une 1^{ère} expérience avec ce type de public et de partenaires, nous n'avions pas l'expertise nécessaire à une bonne estimation du nombre de jeunes potentiellement mobilisables sur ce type d'action. Nous avons donc surévalué nos objectifs quantitatifs globaux. Par ailleurs, cette méconnaissance du public nous a également desservis pour évaluer les pertes entre chacune des étapes du dispositif. En effet, il s'agit d'un public non captif très « volatil », difficile à mobiliser sur des actions concrètes et les dispositifs existants. Le fait que notre dispositif compte trois étapes successives, parfois éloignées dans le temps entre elles, n'a donc pas facilité la mobilisation sur le long terme.

Cela étant, le travail d'analyse de notre évaluateur nous a incités à ne pas considérer les pertes entre chacune des étapes comme une déperdition. Chaque phase nécessite une mobilisation ou remobilisation et constitue en soi un travail de sensibilisation au patrimoine et au bénévolat dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

De manière générale, afin d'atteindre au mieux ce public il faut donc :

- Sensibiliser les prescripteurs pour que le repérage du public soit le plus large possible

- Anticiper suffisamment la date de la séance de sensibilisation et de la journée "découverte" pour laisser le temps aux conseillers de mobiliser les jeunes
- Faire en sorte que l'intervalle entre chacune des étapes ne soit pas trop importante

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Si le projet était amené à être déployé (ce qui ne fait aucun doute...), des améliorations ou des évolutions pourraient/devraient lui être apportées.

L'essaiage du projet dans d'autres régions que l'Ile-de-France ne pourra pas reposer sur la seule chargée de mission de la Délégation nationale qui a assuré l'animation et la réalisation de l'expérimentation. REMPART devra s'appuyer, pour déployer le dispositif, sur ses associations membres réparties sur le territoire national, et notamment sur celles qui disposent d'une équipe permanente capable d'animer des partenariats avec la/les mission(s) locale(s) de leur propre région et de mener à bien les séances de sensibilisation et les journées de "découverte du patrimoine et de ses métiers".

Des "fiches techniques d'essaiage" devront être rédigées par la chargée de mission à l'intention des nouveaux partenaires et des associations membres du réseau REMPART souhaitant s'engager dans le développement de l'action. La chargée de mission devra sans doute être présente, dans chaque région, à l'occasion de la première séance de sensibilisation et de la première journée "découverte" afin, qu'ensuite, l'association locale ou régionale de REMPART puisse prendre le relai en toute autonomie.

En Ile-de-France, il devra en aller de même afin que le Groupement REMPART IDF notamment assure l'animation de l'action et des partenariats sur la région. La chargée de mission aura alors pour responsabilité d'animer l'ensemble de l'action, d'en assurer la cohérence générale, et de coordonner la mobilité et l'inscription des jeunes bénéficiaires sur l'ensemble des chantiers REMPART.

Un argumentaire devra être fourni dans les "fiches techniques d'essaiage" pour démontrer l'intérêt que peut avoir le parcours proposé par REMPART (séance de sensibilisation - Journée "découverte" - Départ en chantier de bénévoles + Livret de compétences) pour l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires - et cela au-delà de la seule dimension technique et de découverte d'un métier.

En effet, l'affirmation du lien entre éducation populaire et insertion, qui sous-tend l'ensemble du projet, reste une question extrêmement importante aussi bien à l'intérieur du Mouvement REMPART que pour les partenaires qui pourraient être amenés à être associés à l'avenir à un tel projet. Cette problématique était à la base de l'expérimentation ; elle restera essentielle dans le cadre d'un développement ou d'un essaiage sur de nouveaux territoires et avec de nouveaux partenaires.

Ces "fiches techniques d'essaiage" devront également présenter l'ensemble des méthodes et outils mis en place lors de l'expérimentation et doivent être repris dans l'essaiage du projet.

Un comité opérationnel interrégional, réunissant le coordinateur national et les personnes en charge de la mise en œuvre de l'action en régions, pourrait également être mis en place

afin de créer un espace de partage des pratiques et d'assurer la dynamique et la cohérence du projet.

Par ailleurs, pour apporter une amélioration au dispositif, une 4^{ème} étape pourrait être proposée aux jeunes bénéficiaires de l'action. A l'issue du chantier de bénévoles et de la délivrance du livret de compétence, il pourrait être proposé à ceux d'entre eux qui souhaiteraient intégrer les métiers du patrimoine de participer à un chantier d'insertion de 6 à 12 mois mis en place dans le réseau REMPART. Cela ne concernerait pas tous les jeunes partis en chantiers mais une partie d'entre seulement, le chantier d'insertion leur étant proposé en proximité de leur lieu de résidence, notamment par l'association REMPART porteuse du projet sur le territoire. Une telle proposition pourrait être faite dans un premier temps en Aquitaine, Poitou-Charentes et Bourgogne, régions dans lesquelles nous avons des associations locales conventionnées « Ateliers Chantiers d'Insertion ».

Par ailleurs, plus globalement il serait souhaitable de pouvoir mesurer quel impact a eu le parcours proposé, sur les jeunes bénéficiaires. Pourraient être notamment mesurées, pour les jeunes ayant participé à la 3^{ème} étape du parcours (chantier de bénévoles), 6 mois et 12 mois après leur séjour l'évolution de leur point de vue sur le patrimoine, la culture, les métiers manuels et les métiers du patrimoine, la vie associative, le bénévolat, ainsi que l'évolution de leur parcours de formation ou de leur parcours professionnel, et en général, l'évolution de leur personnalité (regard sur soi et sur les autres).

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La mise en œuvre de ce dispositif à destination d'un public 16-25 ans nécessite la création de partenariats avec des structures travaillant dans le champ de la jeunesse et de l'insertion. Dans une volonté de toucher des jeunes déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation, les Missions locales s'avèrent être les plateformes de mobilisation les plus adaptées. Cela étant, si le dispositif était transposé à un plus large public de cette tranche d'âge, d'autres partenaires pourraient être identifiés : PIJ/BIJ, lycées, CFA, universités,...

Le croisement des champs qu'implique cette action, nécessite un dialogue constant entre les différents acteurs du projet. C'est la raison pour laquelle il semble incontournable de mettre en place un comité de pilotage pour animer et conduire le dispositif, de surcroît dans le cadre d'une mise en œuvre à l'échelle nationale. Ce comité devra *a minima* être représenté par des opérateurs techniques, des prescripteurs et les principaux partenaires financiers.

Par ailleurs, comme cela a été évoqué précédemment, un comité opérationnel interrégional pourrait être mis en place en interne par le coordinateur du projet au national pour permettre aux différents porteurs de l'action en région de partager leurs expériences.

4. Impacts sur la structure

Le projet, parce qu'il faisait suite à une dynamique déjà lancée à l'intérieur de REMPART en 2009-2010, et qu'il a duré trois ans, a évidemment eu un impact important sur l'Union - tant pour ce qui concerne l'affirmation de valeurs que pour la structuration du réseau lui-même.

Les associations membres de REMPART ont été associées au projet : plusieurs d'entre elles ont accueilli des "Journées de découverte du patrimoine et de ses métiers" ; une grande

majorité de celles qui organisent des chantiers de bénévoles ont accueilli un ou plusieurs jeunes bénéficiaires du dispositif et ont rempli des livrets de compétence à l'issue du séjour de ces jeunes.

La Délégation nationale a relayé, tout au long du projet, une information régulièrement sur l'avancement du projet : articles dans la *Lettre de REMPART*, communications à l'occasion des Congrès annuels, du Salon du Patrimoine, etc. Un groupe de travail "Patrimoine et Insertion" a été mis en place au sein de l'Union, réunissant des salariés de la Délégation nationale, des administrateurs nationaux, des associations. Ce groupe de travail a débouché sur la rédaction et l'adoption par REMPART d'un Texte d'orientation générale (TOG) "REMPART et l'insertion". Plusieurs associations membres ou animateurs ont été associés au Comité de pilotage du projet ou à certaines séances de travail (sur le livret de compétences par ex.).

Le projet a globalement permis d'affirmer à l'intérieur du Mouvement le lien entre Education populaire et insertion professionnelle.

« Insertion et éducation populaire ne sont pas des notions disjointes : L'insertion a pour objectif d'amener chacun à devenir acteur ou être acteur dans la société et à y être autonome. Elle vise à permettre l'acquisition de compétences, de savoir-être et de savoir-faire ainsi que la valorisation des compétences et des capacités d'une personne à s'inscrire à part entière dans la société. Elle lève les freins qui tendent à exclure. A cet égard, l'insertion ne prend pas uniquement en compte la question de l'emploi : elle s'intéresse à l'ensemble des problématiques sociales y compris celles en lien avec l'emploi.

A REMPART la notion d'insertion recouvre plusieurs réalités, plusieurs activités :

L'accueil de personnes en difficulté sur des chantiers d'insertion ou des chantiers écoles, qui peuvent avoir un conventionnement "Ateliers et Chantiers d'Insertion" (ACI).

L'accueil de personnes en difficultés sur les chantiers de (jeunes) bénévoles.

La qualification, la formation et l'orientation vers les métiers du patrimoine, dans les conditions d'un chantier ». (Extraits du TOG REMPART et l'insertion)

Le projet a également permis de créer du lien entre les associations membres de REMPART engagées dans l'insertion par l'économique et disposant du label ACI (Atelier chantier d'insertion) et celles organisant des chantiers de bénévoles. Il a même permis de décloisonner les associations elles mêmes, à l'intérieur des associations portant des ACI et des chantiers de bénévoles.

L'intégration par le réseau REMPART de la dynamique générée par le projet est d'autant plus palpable que lorsqu'il s'est agi fin 2013 - début 2014 de s'engager dans une démarche d'essaimage du projet dans l'ensemble l'Union, les associations situées en région ont immédiatement proposé de participer à l'essaimage, se réappropriant le projet et les outils mis en place au cours des trois années d'expérimentation.

Enfin le projet a également eu un impact sur la mise en réseau des associations REMPART d'Ile-de-France avec les partenaires de l'insertion - et notamment avec les missions locales engagées dans le projet. Ces acteurs d'un même territoire - qui ne se connaissaient pas - ont établi des relations étroites débouchant sur de nouvelles coopérations au-delà même du projet lui-même et de sa poursuite dans les années à venir.

De même, le projet a permis de renforcer le partenariat établi par REMPART et son Groupement régional avec le Conseil général de l'Essonne, débouchant sur un conventionnement renforcé.

Conclusion

La mise en œuvre de cette expérimentation a permis de mettre en exergue le fait que le décloisonnement des champs de l'insertion, du patrimoine et de l'éducation populaire était possible mais nécessitait un important travail de sensibilisation et de dialogue avec l'ensemble des acteurs.

Le fait que nous n'ayons pas eu une bonne connaissance ni des partenaires, ni du public cible, au moment de la rédaction du projet, nous a conduit à surévaluer le nombre de bénéficiaires visé à chacune des étapes du dispositif. L'expérimentation nous a permis de prendre conscience que la mobilisation des jeunes en recherche d'emploi ou déscolarisés est complexe, et que les conditions de la réussite de cette action nécessitent d'être dans une démarche plus qualitative que quantitative.

Au terme de ces trois années de mise en œuvre, nous pensons avoir démontré la pertinence du dispositif et des outils développés en direction des jeunes de 17 à 25 ans suivis par des structures d'insertion sociale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle, fort de notre expérience, nous avons rédigé un projet s'appuyant sur le bilan de l'expérimentation afin de solliciter des nouveaux partenaires financiers pour la consolidation et l'essaimage de notre action « Patrimoine et Insertion ».

A la suite de rencontres avec la Fondation TOTAL et le cabinet de la Ministre de la Jeunesse, l'Union REMPART a finalement signé une convention triennale de mécénat (2014-2016) avec TOTAL SA, en application de la Convention cadre « Plan Action pour la Jeunesse » conclue en 2013 entre le Ministère en charge de la Jeunesse et TOTAL SA.

En outre, le Conseil Général de l'Essonne et le Ministère de la Culture et de la Communication apportent leur soutien en 2014. La fondation d'Entreprise Hermès, quant à elle, s'est engagée jusqu'en 2015.

L'ensemble de ces soutiens va permettre à REMPART de consolider son action en Ile-de-France dès 2014, en maintenant les partenariats existants, et déployer le dispositif en Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Bourgogne et Poitou-Charentes.

Dans le même temps, la Fondation du Patrimoine a signé une convention avec le Conseil National des Missions Locales (CNML), afin de développer dès 2014 un projet visant à mettre en place « Des parcours d'insertion et de formation aux métiers du patrimoine » pour les jeunes accompagnés par 10 Missions locales sélectionnées par les 400 existantes en France. Le dispositif proposé « est une succession d'étapes dont l'objectif est de permettre aux jeunes de s'orienter vers les métiers du patrimoine, les former et les aider à accéder à des emplois dans ce domaine ». Les trois 1^{ères} étapes sont sensiblement les mêmes que celles proposées par REMPART, mais la Fondation du Patrimoine a conçu deux étapes supplémentaires :

- une 4^{ème} étape qui consiste à proposer aux jeunes ayant bénéficié des étapes préalables de participer à un chantier de restauration du patrimoine, pendant une

durée d'au moins 6 mois, au sein d'associations locales de restauration du patrimoine conventionnées « Ateliers Chantiers d'Insertion ».

- une 5^{ème} étape visant à faire bénéficier aux jeunes les plus motivés d'une professionnalisation sur les métiers du patrimoine (financement de formations, aide à la création d'emploi, etc.).

La Fondation du Patrimoine a entre autre choisi de travailler avec l'Union REMPART et ses associations régionales pour mettre en œuvre ce parcours d'insertion et de formation. Les Missions locales de Langon (Aquitaine), d'Angoulême et ARC Charente (Poitou-Charentes) et de Dijon (Bourgogne) seront concernées par ce dispositif spécifique.

Ainsi, les améliorations et adaptations énoncées dans la partie *III. B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif* seront mises en application dès 2014.

Annexes

- **Tableau 1 – Sur les publics**
- **Tableau 2 - Sur les actions**
- **Tableau 3 - Sur les outils**

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	56	177	189	409	13
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	56	177	189	409	13

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		5
16-18 ans		61
18-25 ans		335
Autres : <i>Jeunes adultes (26-28 ans)</i>		8
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		38
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		278
Actifs occupés		18
Autres : <i>jeunes suivant des cours au sein de leur structure (alphabétisation, informatique, ateliers techniques, etc.) - Association d'accueil de MIE, STEI de Paris</i>		63
Autres : <i>Jeunes suivant des cours en Institut Médico Professionnel (IMPRO)</i>		12
Niveau de formation		
Infra V		96
Niveau V		153
Niveau IV		85
Niveau III		14
Niveau III		5
Niveau I		2
Sexe		
Filles		146
Garçons		263

Remarques

Le fait de ne participer qu'à l'étape 1 du dispositif et de ne pas poursuivre ensuite ne constitue pas un "abandon". Il avait été défini que chaque jeune devait de préférence participer à toutes les étapes du dispositif sans en avoir pour autant l'obligation. Sont donc comptabilisés parmi les "bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation" tous les jeunes ayant participé à au moins l'une des trois étapes proposées par REMPART. Les 13 jeunes comptabilisés dans la catégorie "bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus en cours de dispositif" représentent ceux qui ont annulé leur inscription sur un chantier ou les jeunes ayant quitté le chantier avant la fin. Concernant le niveau de qualification : l'information n'a pas été transmise pour 54 jeunes parmi les 409 bénéficiaires comptabilisés. Toujours concernant le niveau de qualification : nous avons inclus dans le niveau V les jeunes ayant un niveau V bis (poursuite d'étude pendant au moins un an vers un diplôme de CAP ou BEP). Ce niveau concerne 83 personnes.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées	
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services
1. Préparation du projet	15/03/2011 au 15/04/2011						
Action n°1	Mise en place du comité de pilotage : instance d'échange et de décision autour de la mise en œuvre de l'expérimentation et de l'évaluation du dispositif	1	2	0,2	Direction / Chargée de mission		
2. Mise en œuvre du projet	15/04/2011 - 01/11/2013						
Action n°1	Mobilisation de partenaires tout au long de l'expérimentation : rédaction d'un dossier de communication sur le projet, prospection sur l'ensemble de la région IDF, envoi d'outils de promotion de REMPART, etc.	Tout au long de l'expérimentation	1	0,2	Chargée de mission	Utilisation des dépliants, catalogues des chantiers et affiches REMPART	
Action n°2	Elaboration du livret de compétences et des fiches pratiques : compilation et analyse de documents d'évaluation et d'auto-évaluation existants, création d'une trame. Outils conçus en collaboration avec des professionnels de la restauration du patrimoine, de la formation et de l'insertion professionnelle ainsi qu'avec les membres du comité de pilotage	De l'ébauche à la finalisation et validation : 12 mois	10	0,2	Formateurs / Conseillers en Insertion Professionnelle / Chargés de Missions		
Action n°3	Etape 1 du dispositif : création des supports et animation des séances de sensibilisation (33 séances de sensibilisation des jeunes ont été organisées au sein des structures partenaires)	Tout au long de l'expérimentation	1	0,1	Chargée de mission	Utilisation des dépliants et catalogues des chantiers REMPART	Déplacements, missions
Action n°4	Etape 2 du dispositif : Organisation et animation des journées "découverte du patrimoine et de ses métiers" : Recherche de sites d'accueil des journées, mobilisation du réseau REMPART, coordination des journées, création d'outils (feuille de route), etc.	Tout au long de l'expérimentation	1	0,2	Chargée de mission	Utilisation des dépliants et catalogues des chantiers REMPART	Déplacements sur sites, prestations de service pour la mise en œuvre des journées "découverte" et l'animation des ateliers techniques, locations de cars pour le transport des jeunes
Action n°5	Etape 3 du dispositif : inscription et suivi des jeunes participant à un chantier de bénévoles : gestion des dossiers d'inscription, création d'un outil facilitant la recherche d'un chantier, en interface avec les différents acteurs et bénéficiaires directs et indirects pour assurer le bon déroulement de l'étape, achat des billets de train pour les jeunes, ...	Tout au long de l'expérimentation	1	0,3	Chargée de mission	Achats des billets de trains pour les jeunes, prise en charge des frais de séjour sur les chantiers	
Action n°6	Gestion des livrets de compétences : diffusion du livret de compétences et des fiches pratiques aux jeunes et aux animateurs avant les chantiers, coordination de la remontée des livrets et traitement informatique, organisation et animation des remises de livrets, création d'outils de suivis complémentaires, etc.	Tout au long de la période des chantiers	1	0,2	Chargée de mission		
Action n°7	Sensibilisation des équipes des structures partenaires (direction et salariés) au projet : rencontres partenaires, interventions en réunion d'équipe, etc.	Tout au long de l'expérimentation	1	0,1	Chargée de mission		Déplacements, missions
Action n°8	Sensibilisation du réseau REMPART au dispositif : intervention lors de formations d'animateurs, réunions de préparation et bilan des chantiers, échanges téléphoniques, rédaction d'articles dans la lettre du réseau, ...	Tout au long de l'expérimentation	2	0,1	Chargée de mission		Déplacements, missions
3. Achèvement du projet	30/09/2014 - 31/04/2014						
Action n°1	Organisation d'une demi-journée de "bilan et perspectives de l'expérimentation" : mobilisation des partenaires opérationnels et financiers, des bénéficiaires directs et indirects, coordination de l'évènement, réalisation d'un film	3	1	0,1	Chargée de mission		Prestation de service pour la réalisation et le montage d'une vidéo et pour la pause-café proposée ce jour-là
Action n°2	Préparation de la pérennisation et de l'essaimage de l'expérimentation : recherche de financements, relances des partenaires opérationnels pour la poursuite de l'action, mobilisation d'associations régionales membres du réseau susceptibles de mettre en œuvre le dispositif, création de fiches techniques visant à faciliter la réalisation des différentes étapes, etc.	7	2	0,3	Direction / Chargée de mission		Déplacements, missions
Action n°3	Rédaction du bilan de l'expérimentation	2	1	0,1	Chargée de mission		

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		AP4_46				
Nom de l'outil	Fonction si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)		
1	Flyer de mobilisation des jeunes	Outil de communication conçu pour mobiliser les jeunes en amont des séances de sensibilisation et mis à disposition des structures partenaires pour diffusion	Jeunes, prescripteurs	Papier	Oui (structure de l'outil transférable)	
2	Présentation PowerPoint	Support d'animation de la séance de sensibilisation (présentation de REMPART, de ses chantiers, des métiers liés à la restauration du patrimoine, photos, film)	Jeunes	PowerPoint	Oui (structure de l'outil transférable)	
3	Feuille de route des journées "découverte"	Outil d'information distribué aux jeunes avant leur participation à la journée et concentrant l'ensemble des informations nécessaires (lieu, heure de rendez-vous, programme, matériel à apporter, contacts, etc.)	Jeunes, prescripteurs	Papier	Oui (structure de l'outil transférable)	
4	Livret de compétences	Outil composé d'une autoévaluation par les jeunes bénéficiaires et d'une évaluation par l'équipe d'animation du chantier, visant à valoriser les savoir-faire et savoir-être développés par le jeune au cours son expérience	Jeunes, animateurs de chantiers, prescripteurs	Papier	Oui (structure de l'outil transférable)	
5	Fiches pratiques	Fiches à destination des bénéficiaires directs et indirects du projet, conçues pour faciliter le remplissage et l'utilisation du livret de compétences	Jeunes, animateurs de chantiers, prescripteurs	Papier	Oui (structure de l'outil transférable)	
6	Tableau de suivi individuel des jeunes	Tableau conçu pour faciliter le suivi individuel des jeunes ayant participé à un chantier et permettre de réaliser un bilan "avant/après" de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle	Prescripteurs	Fichier Excel	Oui (structure de l'outil transférable)	
7	Tableau des places disponibles sur les chantiers	Tableau créé afin de faciliter la recherche d'un chantier pour les jeunes bénéficiaires et les prescripteurs	Jeunes, prescripteurs	Fichier Excel	Non	
8	Film "Action Patrimoine et Insertion"	Film promotionnel de l'action mise en œuvre dans le cadre de l'expérimentation, en vue de mobiliser de nouveaux partenaires opérationnels et financiers pour l'essaimage du projet	Partenaires, financeurs	Vidéo	Non	



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr